

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Adopté

AMENDEMENT

N° II-CF43

présenté par

Mme Marianne Dubois, M. Guilloteau, M. Dive, M. Christ, M. Gosselin, M. Jean-Pierre Vigier,
M. Suguenot, Mme Pons, M. Vitel, M. Marlin, M. Dassault, M. Straumann, M. Reiss, M. Surni,
M. Lazaro, M. Salen, M. Degauchy, M. Delatte, M. Lurton, M. Abad et Mme Genevard

ARTICLE 52

Mission « Administration générale et territoriale de l'État »

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La dématérialisation des supports de propagande électorale ne parait pas opportune, notamment en milieu rural.

La fracture numérique qui y perdure ne doit en aucun cas se muer en rupture d'égalité.

Par ailleurs, ce dispositif tend à pénaliser nombre d'imprimeries locales.

Par conséquent, il convient de supprimer cet article, afin de maintenir un « lien électoral papier » avec les habitants.